

REPUBLIQUE FRANCAISE

82478966300039

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
REGIE DES EAUX GESSIENNES**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE GEX

**SERVICE PUBLIC LOCAL
REGIE DES EAUX GESSIENNES**

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : budget annexe eau potable

ANNEE 2020

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2019.

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.16	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.18	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.19	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.20	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.21	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
p.22	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations			
	C1.1 - Etat du personnel titulaire		X
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.23	D - Arrêté et signatures	X	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 690 544,00	12 690 544,00
+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	12 690 544,00	12 690 544,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	9 285 878,00	9 285 878,00
+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	9 285 878,00	9 285 878,00
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	21 976 422,00	21 976 422,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	2 805 200,00	0,00	2 760 700,00		2 760 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	2 322 000,00	0,00	2 281 620,00		2 281 620,00
65	Autres charges de gestion courante	2 093 093,00	0,00	2 218 500,00		2 218 500,00
	Total des dépenses de gestion des services	7 220 293,00	0,00	7 260 820,00		7 260 820,00
66	Charges financières	390 354,00	0,00	354 144,00		354 144,00
67	Charges exceptionnelles	205 000,00	0,00	208 000,00		208 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)			0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	250 000,00		200 000,00		200 000,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation	8 065 647,00	0,00	8 022 964,00		8 022 964,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 128 189,00		2 479 525,00		2 479 525,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	2 016 445,00		2 188 055,00		2 188 055,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	4 144 634,00		4 667 580,00		4 667 580,00
	TOTAL	12 210 281,00	0,00	12 690 544,00		12 690 544,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

12 690 544,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, m	11 239 200,00	0,00	11 907 020,00		11 907 020,00
74	Subventions d'exploitation	80 000,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	580 000,00	0,00	450 000,00		450 000,00
	Total des recettes de gestion des services	11 899 200,00	0,00	12 357 020,00		12 357 020,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	11 899 200,00	0,00	12 357 020,00		12 357 020,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	311 081,00		333 524,00		333 524,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	311 081,00		333 524,00		333 524,00
	TOTAL	12 210 281,00	0,00	12 690 544,00		12 690 544,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

12 690 544,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)

4 334 056,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles	415 000,00	0,00	62 000,00		62 000,00
21	Immobilisations corporelles	689 000,00	0,00	757 190,00		757 190,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	4 216 000,00	0,00	7 044 000,00		7 044 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 320 000,00	0,00	7 863 190,00		7 863 190,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	694 174,00	0,00	718 664,00		718 664,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	100,00	0,00	500,00		500,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	60 000,00		50 000,00		50 000,00
Total des dépenses financières		754 274,00	0,00	769 164,00		769 164,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 074 274,00	0,00	8 632 354,00		8 632 354,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	311 081,00		333 524,00		333 524,00
041	Opérations patrimoniales (4)	20 000,00		320 000,00		320 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		331 081,00		653 524,00		653 524,00
TOTAL		6 405 355,00	0,00	9 285 878,00		9 285 878,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

+

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

=

9 285 878,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement	700 000,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 540 721,00	0,00	4 298 298,00		4 298 298,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		2 240 721,00	0,00	4 298 298,00		4 298 298,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00		0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 240 721,00	0,00	4 298 298,00		4 298 298,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 128 189,00		2 479 525,00		2 479 525,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	2 016 445,00		2 188 055,00		2 188 055,00
041	Opérations patrimoniales (4)	20 000,00		320 000,00		320 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 164 634,00		4 987 580,00		4 987 580,00
TOTAL		6 405 355,00	0,00	9 285 878,00		9 285 878,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

=

9 285 878,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)

4 334 056,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 760 700,00		2 760 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	2 281 620,00		2 281 620,00
65	Autres charges de gestion courante	2 218 500,00		2 218 500,00
66	Charges financières	354 144,00	0,00	354 144,00
67	Charges exceptionnelles	208 000,00	0,00	208 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	2 188 055,00	2 188 055,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	200 000,00		200 000,00
023	Virement à la section d'investissement		2 479 525,00	2 479 525,00
	Dépenses d'exploitation - Total	8 022 964,00	4 667 580,00	12 690 544,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

12 690 544,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	333 524,00	333 524,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	718 664,00	0,00	718 664,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	62 000,00	20 000,00	82 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	757 190,00	0,00	757 190,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 044 000,00	300 000,00	7 344 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	500,00	0,00	500,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	50 000,00		50 000,00
	Dépenses d'investissement - Total	8 632 354,00	653 524,00	9 285 878,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

9 285 878,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	11 907 020,00		11 907 020,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	450 000,00	0,00	450 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	333 524,00	333 524,00
Recettes d'exploitation - Total		12 357 020,00	333 524,00	12 690 544,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

12 690 544,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	4 298 298,00	0,00	4 298 298,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	320 000,00	320 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		2 188 055,00	2 188 055,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 479 525,00	2 479 525,00
Recettes d'investissement - Total		4 298 298,00	4 987 580,00	9 285 878,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

9 285 878,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	2 805 200,00	2 760 700,00	
60226	Vêtements de travail	10 000,00	10 000,00	
605	Achats d'eau	330 000,00	330 000,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	460 000,00	500 000,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	250 000,00	150 000,00	
6064	Fournitures administratives	23 000,00	15 000,00	
6066	Carburants	100 000,00	90 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	40 000,00	35 000,00	
611	Sous-traitance générale	340 000,00	500 000,00	
6132	Locations immobilières	30 000,00	0,00	
6135	Locations mobilières	70 000,00	25 000,00	
6137	Redevances, droits de passage et servitudes diverses	2 000,00	2 000,00	
614	Charges locatives et de copropriété	500,00	0,00	
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	50 000,00	26 000,00	
61523	Entretien et réparations réseaux	5 000,00	0,00	
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	2 000,00	2 000,00	
61551	Matériel roulant	30 000,00	50 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00	8 000,00	
6156	Maintenance	70 000,00	70 000,00	
6161	Multirisques	2 500,00	2 500,00	
6168	Autres	35 000,00	35 000,00	
617	Etudes et recherches	31 000,00	20 000,00	
618	Divers	100 000,00	80 000,00	
6226	Honoraires	20 000,00	20 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	8 000,00	
6228	Divers	60 000,00	90 000,00	
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	4 000,00	
6241	Transports sur achats	2 000,00	1 000,00	
6256	Missions	2 000,00	2 000,00	
6257	Réceptions	10 000,00	10 000,00	
6261	Frais d'affranchissement	45 000,00	65 000,00	
6262	Frais de télécommunications	60 000,00	90 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	7 000,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	15 000,00	15 000,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux		29 000,00	
63512	Taxes foncières	20 000,00	10 000,00	
6354	Droits d'enregistrement et de timbre		0,00	
6358	Autres droits	1 200,00	1 200,00	
6371	Redevance versée aux agences de l'eau au titre des prélèvements d'eau	557 000,00	450 000,00	
6378	Autres taxes et redevances	3 000,00	3 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	
014	Atténuations de produits (7)	2 322 000,00	2 281 620,00	
701249	Reversement redevance pour pollution d'origine domestique	1 512 000,00	1 486 620,00	
706129	Reversement redevance pour modernisation des réseaux de collec	810 000,00	795 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	2 093 093,00	2 218 500,00	
6541	Créances admises en non-valeur		50 000,00	
658	Charges diverses de la gestion courante	2 093 093,00	2 168 500,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		7 220 293,00	7 260 820,00	
66	Charges financières (b)(8)	390 354,00	354 144,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	384 263,00	357 313,00	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)	-3 909,00	-3 169,00	
6688	Autres	10 000,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	205 000,00	208 000,00	
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	2 000,00	2 000,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	150 000,00	100 000,00	
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	53 000,00	106 000,00	
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(9)		0,00	
6875	Dotations aux prov. pour risques et charges exceptionnels		0,00	
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	250 000,00	200 000,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		8 065 647,00	8 022 964,00	
023	Virement à la section d'investissement	2 128 189,00	2 479 525,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	2 016 445,00	2 188 055,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	2 016 445,00	2 188 055,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 144 634,00	4 667 580,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 144 634,00	4 667 580,00	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 210 281,00	12 690 544,00	

+

RESTES A REALISER 2019 (13)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

12 690 544,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, marchandise	11 239 200,00	11 907 020,00	
70111	Ventes d'eau aux abonnés	8 271 200,00	8 452 000,00	
70118	Autres ventes d'eau	89 000,00	75 000,00	
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	557 000,00	336 400,00	
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	1 512 000,00	1 486 620,00	
704	Travaux		0,00	
7041	Facturation travaux		762 000,00	
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	810 000,00	795 000,00	
7078	Autres marchandises		0,00	
74	Subventions d'exploitation	80 000,00	0,00	
748	Autres subventions d'exploitation	80 000,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	580 000,00	450 000,00	
7588	Autres	580 000,00	450 000,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		11 899 200,00	12 357 020,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
7711	Dédits et pénalités perçus		0,00	
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		11 899 200,00	12 357 020,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	311 081,00	333 524,00	
777	Quote-part des subvent* d'inv. virées au résultat de l'exercice	311 081,00	333 524,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (8)		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		311 081,00	333 524,00	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 210 281,00	12 690 544,00	

	+	
RESTES A REALISER 2019 (10)		0,00
	+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
	=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		12 690 544,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	415 000,00	62 000,00	
2031	Frais d'études	400 000,00	40 000,00	
2033	Frais d'insertion	5 000,00	2 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	10 000,00	20 000,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	689 000,00	757 190,00	
21531	Réseaux d'adduction d'eau		0,00	
2154	Matériel industriel	624 000,00	367 190,00	
21561	Service de distribution d'eau		380 000,00	
2182	Matériel de transport	55 000,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 000,00	5 000,00	
2184	Mobilier	5 000,00	5 000,00	
2188	Autres		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 216 000,00	7 044 000,00	
2313	Constructions		0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	4 216 000,00	7 044 000,00	
Total des dépenses d'équipement		5 320 000,00	7 863 190,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	694 174,00	718 664,00	
1641	Emprunts en euros	694 174,00	718 664,00	
27	Autres immobilisations financières	100,00	500,00	
275	Dépôts et cautionnements versés	100,00	500,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)	60 000,00	50 000,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)	60 000,00	50 000,00	
Total des dépenses financières		754 274,00	769 164,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		6 074 274,00	8 632 354,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	311 081,00	333 524,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur	311 081,00	333 524,00	
139111	Agence de l'eau	150 860,00	169 981,00	
139118	Autres	1 734,00	2 596,00	
13912	Régions	35 599,00	35 656,00	
13913	Départements	95 379,00	97 738,00	
13914	Communes	2 117,00	2 114,00	
13915	Groupements de collectivités	112,00	112,00	
13917	Budget communautaire et fonds structurels	160,00	160,00	
13918	Autres	25 120,00	25 167,00	
041	Opérations patrimoniales (9)	20 000,00	320 000,00	
2031	Frais d'études		20 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	20 000,00	300 000,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		331 081,00	653 524,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 405 355,00	9 285 878,00	

	+	
RESTES A REALISER 2019 (10)		0,00
	+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		9 285 878,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	700 000,00	0,00	
13111	Agence de l'eau		0,00	
1313	Départements		0,00	
1318	Autres	700 000,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 540 721,00	4 298 298,00	
1641	Emprunts en euros	1 540 721,00	4 298 298,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		2 240 721,00	4 298 298,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	
1068	Autres réserves		0,00	
Total des recettes financières			0,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		2 240 721,00	4 298 298,00	
021	Virement de la section d'exploitation	2 128 189,00	2 479 525,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	2 016 445,00	2 188 055,00	
28031	Amortissements des frais d'études	2 617,00	3 625,00	
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques...		5 209,00	
281311	Bâtiments d'exploitation	289 658,00	300 640,00	
281315	Bâtiments administratifs	65 140,00	73 697,00	
28151	Installations complexes spécialisées	40,00	40,00	
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 536 085,00	1 595 151,00	
28154	Matériel industriel	74 308,00	81 831,00	
281561	Service de distribution d'eau	2 928,00	14 732,00	
2817561	Service de distribution d'eau	9 340,00	9 340,00	
28182	Matériel de transport	19 377,00	52 178,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	15 501,00	25 273,00	
28184	Mobilier	667,00	9 221,00	
28188	Autres	784,00	17 118,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 144 634,00	4 667 580,00	
041	Opérations patrimoniales (8)	20 000,00	320 000,00	
2033	Frais d'insertion	20 000,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques		20 000,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles		300 000,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		4 164 634,00	4 987 580,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		6 405 355,00	9 285 878,00	

+

RESTES A REALISER 2019 (9)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 285 878,00

REGIE DES EAUX GESSIENNES - 01 - budget annexe eau potable	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					14 826 130,85									
MON195274EUR/01	CFFL	01/01/2001		01/01/2002	14 826 130,85							X	N	A-1
MIN213690EUR/02	CFFL	01/03/2003		01/03/2004	289 653,13	F		5,5	5,5		A	X	N	A-1
MIN213711EUR/02	CFFL	01/08/2003		01/11/2003	104 859,49	F		6,16	6,16		A	X	N	A-1
030516001	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	20/12/2004		20/03/2005	84 584,63	F		5,07	5,07		T	X	N	A-1
5024655	CAISSE EPARGNE	05/12/2008		15/01/2009	1 000 000,00	F		4,01	4,01		T	X	N	A-1
00000784853	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	15/12/2010		28/03/2011	2 500 000,00	F		4,97	4,97		M	P	N	A-1
AO109314	CAISSE EPARGNE	25/12/2010		25/03/2011	2 200 000,00	F		3,39	3,39		T	X	N	A-1
1220010	Caisse Dépot et Consignations	12/04/2012		01/05/2013	1 880 000,00	F		3,39	3,39		T	C	N	A-1
9021670	CAISSE EPARGNE	14/05/2012		25/10/2012	800 000,00	F		4,51	4,51		A	X	N	A-1
1234109	Caisse Dépot et Consignations	29/10/2012		01/12/2013	1 200 000,00	F		4,74	4,74		T	X	N	A-1
AO109315000	CAISSE EPARGNE	25/12/2014		25/01/2015	2 000 000,00	F		3,95	3,95		A	X	N	A-1
Total général					14 826 130,85									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	Capital		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		9 674 072,80						718 663,35	357 312,22	0,00	36 919,27
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 674 072,80						718 663,35	357 312,22	0,00	36 919,27
MON195274EUR/01	N	0,00		163 065,71	11,00	F		5,5		9 951,79	8 968,61	0,00	8 421,27
MIN213690EUR/02	N	0,00		9 536,34	0,17	F		6,16		9 536,34	587,44	0,00	0,00
MIN213711EUR/02	N	0,00		19 111,33	2,83	F		5,07		6 092,19	855,09	0,00	110,35
030516001	N	0,00		328 973,32	4,92	F		4,01		60 651,63	12 287,37	0,00	328,77
5024695	N	0,00		1 761 222,60	13,92	F		4,97		89 337,10	86 942,24	0,00	3 816,11
00000784853	N	0,00		1 610 752,95	15,92	F		3,39		77 216,35	53 629,81	0,00	433,22
AO109314	N	0,00		1 160 000,00	14,42	F		3,39		80 000,00	38 945,44	0,00	610,20
1220010	N	0,00		491 471,47	7,33	F		4,51		52 376,91	22 165,36	0,00	13 202,11
9021670	N	0,00		724 407,76	7,50	F		4,74		79 294,53	32 941,31	0,00	5 606,03
1234109	N	0,00		1 209 366,22	7,92	F		3,95		131 483,88	47 769,97	0,00	3 546,03
AO109315000	N	0,00		2 195 165,10	14,92	F		2,44		122 762,62	52 219,58	0,00	843,18
Total général		0,00		9 674 072,80						718 663,35	357 312,22	0,00	36 919,27

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A1.3

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure (de A à F selon la classification de la chaine de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A1.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	9 674 072,80					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 102 188,00	1 102 188,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		718 664,00	718 664,00
1641	Emprunts en euros	718 664,00	718 664,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		383 524,00	383 524,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	333 524,00	333 524,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	50 000,00	50 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	50 000,00	50 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 102 188,00	0,00	D001 0,00	1 102 188,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 667 580,00	III 4 667 580,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		4 667 580,00	4 667 580,00
28031	Amortissements des frais d'études	3 625,00	3 625,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques...	5 209,00	5 209,00
281311	Bâtiments d'exploitation	300 640,00	300 640,00
281315	Bâtiments administratifs	73 697,00	73 697,00
28151	Installations complexes spécialisées	40,00	40,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 595 151,00	1 595 151,00
28154	Matériel industriel	81 831,00	81 831,00
281561	Service de distribution d'eau	14 732,00	14 732,00
2817561	Service de distribution d'eau	9 340,00	9 340,00
28182	Matériel de transport	52 178,00	52 178,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	25 273,00	25 273,00
28184	Mobilier	9 221,00	9 221,00
28188	Autres	17 118,00	17 118,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 479 525,00	2 479 525,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 667 580,00	0,00	0,00	0,00	4 667 580,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 102 188,00
Ressources propres disponibles	IV 4 667 580,00
Solde	V = IV - II (6) + 3 565 392,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

REGIE DES EAUX GESSIENNES - 01 - budget annexe eau potable	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

	IV
	A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
	RECETTES (b)				
	Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre